

Déclaré DEF à tort en L2

Par **Théo**, le **08/08/2023** à **23:45**

Bonjour,

Je suis noté ABI à une épreuve du rattrapage de ma L2, et donc DEF pour mon année alors que j'étais présent à toutes les épreuves.

La responsable de L2 me répond que c'est de ma responsabilité, moi je ne peux pas prouver que j'ai remis ma copie

Quel est mon recours possible ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/08/2023** à **09:44**

Bonjour

Si vous pouvez prouver car vous avez signé la feuille d'émargement.

Il faut demande à la scolarité de vérifier la signature de la feuille d'émargement.

En outre, à la fin de l'épreuve il y a eu un comptage des copies.

Enfin, le correcteur a sans doute du remettre votre copie au service chargé de la saisie des notes (sauf hypothèse d'une perte de copie).